

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE : 31/07/98
N° DE DEPOT : 12183
R.C.S. LYON : 958 513 509
N° DE GESTION: 58 B 01350

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----
FIDUCIAIRE LYONNAISE D EX
PERTISE COMPTABLE ET D OR
69 BD DES CANUTS
69004 LYON

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS/ORGANES DE CONTROLE
Délibération/Acte

**FIDUCIAIRE LYONNAISE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET D'ORGANISATION**

Société Anonyme au capital de 810.000 Francs
69 Boulevard des Canuts
69004 LYON

958 513 509 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 1998**

Le Conseil d'Administration de la société s'est réuni au siège social de la société, sur convocation de son Président, à 18 Heures.

Ont signé le Registre de Présence :
(article 84 - Décret du 23 Mars 1967)

- Monsieur Daniel NAY, Président
- Monsieur Guy IMBERT DES GRANGES, Directeur Général
- Monsieur Michel MUGNIER, Directeur Général
- Monsieur Jean Louis LABOURIER
- Monsieur François DUMONT

Absent- Excusé : Néant

Les Administrateurs présents reconnaissent tout d'abord qu'ils ont été régulièrement convoqués ; ils constatent que la moitié au moins des administrateurs sont présents et que le Conseil délibère valablement.

Démission du Président, Monsieur Daniel NAY - Nomination et pouvoirs du nouveau Président

Monsieur Daniel NAY rappelle au Conseil qu'il a, comme prévu, fait valoir ses droits à la retraite à la date du 1er juillet 1998 et qu'il entend cesser ses fonctions de Président de la société avec effet ce jour tout en continuant d'assurer toutefois son mandat d'administrateur au sein du Conseil.

N
GIG

Le Conseil d'Administration, en prenant acte, décide de nommer nouveau **Président**, en son remplacement : **Monsieur Guy IMBERT DES GRANGES** qui présent à la réunion, déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à l'ensemble des conditions légales et statutaires exigées.

L'intéressé est nommé pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2000.

En sa qualité de Président, Monsieur Guy IMBERT DES GRANGES assume sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Toutefois, conformément aux dispositions légales, il ne pourra consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Nomination et pouvoirs de Directeurs Généraux

Accédant à la demande de Monsieur Guy IMBERT DES GRANGES, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- ⇒ confirme expressément le mandat actuel de **Directeur Général de Monsieur Michel MUGNIER** qui se poursuivra sans modification,
- ⇒ nomme nouveau **Directeur Général**, en remplacement de Monsieur IMBERT DES GRANGES, venu au poste de Président : **Monsieur François DUMONT** qui présent à la réunion, déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire aux conditions légales exigées.

Les intéressés assureront leurs fonctions pendant la durée de leur mandat respectif d'administrateur. Toutefois, en cas de cessation par le Président de ses fonctions avant l'expiration du mandat des Directeurs Généraux, les fonctions de ces derniers cesseront au jour de la nomination du nouveau Président, sauf décision contraire du Conseil.

Chaque Directeur Général disposera à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

.....

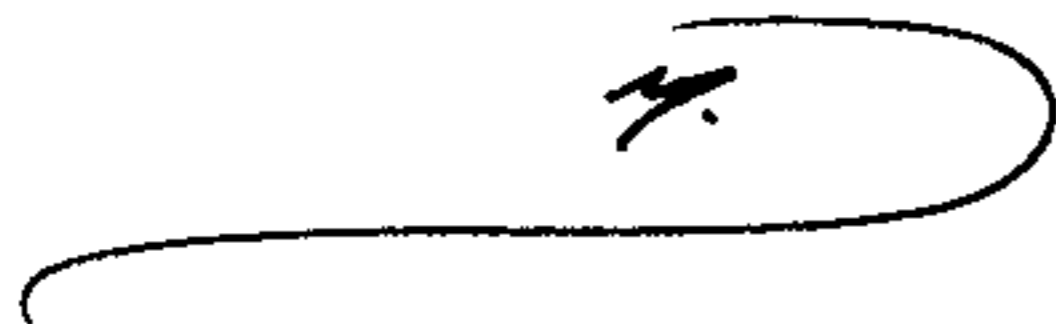
Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes pour effectuer les formalités légales de dépôt, de publicité et de mention au Registre du Commerce.

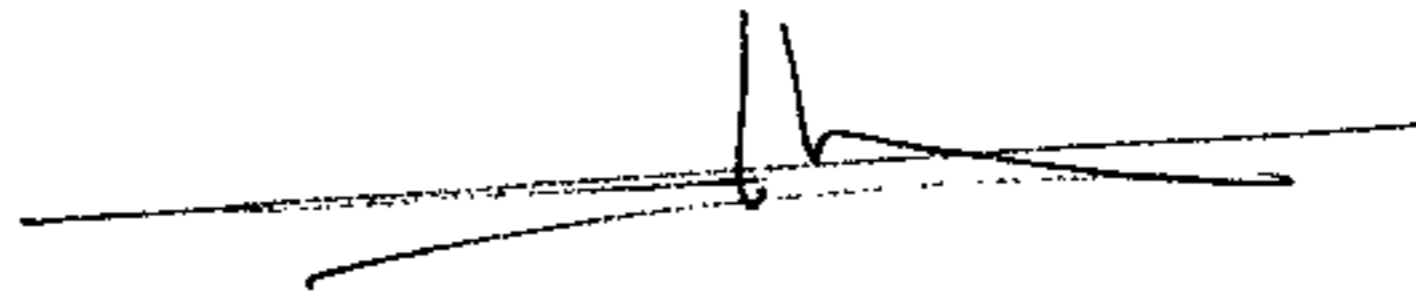
.....

Pour extrait certifié conforme

Mr Daniel NAY



Mr Guy IMBERT DES GRANGES



Mr Michel MUGNIER



Mr François DUMONT

